



# L ' É C H O DE BAUDINARD-SUR-VERDON



## Août 2014

# BAUDINARD-SUR-VERDON

*Monsieur le Maire, le Conseil municipal*



*et les commerçants du marché d'été*



*vous souhaitent*

*une bonne lecture de ce numéro !*

L'ÉCHO de Baudinard-sur-Verdon. Magazine municipal d'information – Hôtel de ville, 36 Grand'Rue, 83630 Baudinard-sur-Verdon.  
Tél. 04 94 70 18 61 – Fax. 04 94 70 19 24 - Site internet : [www.baudinard.fr](http://www.baudinard.fr) - Courriel : [mairie@baudinard.fr](mailto:mairie@baudinard.fr)  
Directeur de la publication : Georges Pons - Crédits photos et rédaction : municipalité - Tirage : 90 exemplaires.  
Edition – Impression : mairie de Baudinard-sur-Verdon – Disponible en mairie et sur le site internet communal.

# É D I T O R I A L



Alors, ça y est ! Vous avez souhaité la reconduction de la majorité des élus qui ont administré la commune depuis 2008. Vous avez massivement élu des personnes compétentes qui savent gérer les difficultés d'une petite commune rurale. Vous faites confiance aux nouveaux élus qui se sont associés aux anciens qui se représentaient. Et, ce faisant, vous n'avez pas voulu de conseillers d'opposition, pourtant si utiles... on se demande tous pourquoi.

Peut-être faut-il regarder en direction du tribunal administratif dont le présent bulletin reproduit les passages essentiels de l'ordonnance qui a débouté "nos" irréductibles et utiles opposants. Utiles pour nous faire sourire... quand même.

Eh bien, la majorité des Baudinardais a eu raison d'élire des représentants locaux avertis et soucieux du bien-être de tous les habitants, opposants y compris. Nous sommes "aux manettes", si tout va bien, jusqu'en 2020. Une année si lointaine pour notre santé et si proche quand on liste les réalisations qui vous ont été annoncées en mars dernier. Mais vous savez pertinemment, comme ceci a été le cas depuis des décennies, que nous tiendrons parole et que nous ferons tout notre possible pour embellir encore plus notre village.

Pour débiter ce sextennat, rien de mieux que la réalisation d'une salle des fêtes. Associée à un théâtre de verdure via un parvis dallé, et dans un cadre majestueux, ce qui ne gâte rien, elle va faire de notre Baudinard un haut lieu de festivités en tous genres. Et à moindre coût financier pour nos petits porte-monnaie. Comme toujours, serais-je enclin à écrire.

Dans la foulée, la commune transforme la maison de village située au 11 de la grand'rue pour aménager deux appartements en location. Les travaux ont bien débuté.

Votre petite équipe de dirigeants et de personnel communal va encore vous étonner par leur ardeur au travail et leur volonté de bien faire pour le bien commun. Tous les six mois, vous savourez ce qui se fait chez nous. Vous regardez avec envie la manière de procéder des élus. Vous savez que le bien-vivre de nous tous nous importe beaucoup.

Je remercie modestement les élus, les bénévoles des associations, le personnel communal pour le soutien qu'ils apportent au premier magistrat de la commune. C'est sans compter qu'ils travaillent pour l'embellissement et la bonne marche du village. Sachez apprécier leur dévouement.

Je souhaite une excellente bienvenue aux nouveaux habitants qui nous apportent un sang nouveau apte à faire rayonner encore plus notre village.

Mes conseillers se joignent à moi pour une pensée affectueuse aux familles endeuillées et aux personnes qui souffrent.

**Soyez toujours Baudinardais dans l'âme !**

**Soyez encore Baudinardais dans votre cœur !**

**Vive Baudinard-sur-Verdon !**

***Georges PONS, Maire.***

## Vos élus travaillent également sur dossiers et en réunions

Voici un aperçu de leurs participations durant le premier semestre 2014

13 janvier 2014	9 h 30	Conseil syndical du Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples à Salernes
13 janvier 2014	18 h 30	Conseil communautaire de la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon à Aups
14 janvier 2014	14 h	Gestion des conflits et de prévention du harcèlement moral au travail au Luc-en-Provence
15 janvier 2014	14 h	Pôle-emploi à Barjols
17 janvier 2014	10 h 30	Commission "travaux" au Syndicat Intercommunal du Haut-Var pour l'Utilisation des Eaux du Verdon à Montmeyan
5 février 2014	9 h	Centre Régional de la Propriété Forestière
10 février 2014	18 h	Conseil communautaire de la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon à Aups
12 février 2014	9 h 30	Comité technique de massif Nord du Var à Aups
17 février 2013	9 h 30	Conseil syndical du Syndicat Mixte du Haut-Var à Salernes
18 février 2014	13 h 30	Collectivité et handicap au Luc-en-Provence
18 février 2014	18 h	Conseil communautaire de la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon à Aups
19 février 2014	9 h	Présentation du Rapport du Mal Logement à La Seyne-sur-Mer
19 février 2014	11 h	Conseil syndical du SYndicat MIXte d'ÉLECtricité du VAR à Brignoles
20 février 2013	9 h 30	Ateliers territoriaux de la charte régionale de l'eau à Brignoles
21 février 2014	9 h 30	Réunion de synthèse du schéma d'interprétation des sites du Conservatoire du Littoral
26 février 2014	14 h	Commission travaux du syndicat intercommunal du haut-Var pour l'utilisation des eaux du Verdon
27 février 2014	16 h	Commission tourisme de la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon à Aiguines
10 mars 2014	9 h 30	Conseil syndical du Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples à Salernes
11 mars 2014	11 h	Conseil syndical du Syndicat Intercommunal du Haut-Var pour l'Utilisation des Eaux du Verdon à Régusse
11 mars 2014	16 h 30	Commission agriculture de la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon à Moissac-Bellevue
12 mars 2014	9 H	Réseau des acteurs de la coopération internationale de la région PACA à Toulon
12 mars 2014	10 h	Comité syndical du SYndicat MIXte d'ÉLECtricité du VAR à Brignoles

## Vos élus travaillent également sur dossiers et en réunions

Voici un aperçu de leurs participations durant le premier semestre 2014 (suite 1)

12 mars 2014	18 h	Conseil communautaire de la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon à Tourtour
17 mars 2014	17 h 30	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique à Aups
17 mars 2014	18 h	Conseil communautaire de la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon à Les-Salles-sur-Verdon
15 avril 2014	9 h	Collectivités et biodiversité à Aix-en-Provence
15 avril 2014	15 h 30	Formations délocalisées du Centre National de la Fonction Publique Territoriale à Vidauban
15 avril 2014	18 h	Conseil communautaire de la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon à Aups
18 avril 2014	10 h	Information générale des maires en préfecture à Toulon
20 avril 2014	14 h 30	Assises départementales de la commande publique à Toulon
26 avril 2014	9 h	Assemblée générale de l'association des maires du Var à Brignoles
29 avril 2014	10 h	Entretien avec les responsables du Conservatoire du Littoral
30 avril 2014	11 h	Conseil syndical du Syndicat Intercommunal du Haut-Var pour l'Utilisation des Eaux du Verdon à Régusse
05 mai 2014	10 h	Réunion de chantier avec ERDF pour l'élargissement de la route départementale 9
06 mai 2014	9 h 30	Accueil collectif des mineurs à Draguignan
06 mai 2014	19 h	Bureau de la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon à Artignosc-sur-Verdon
13 mai 2014	14 h 30	Réunion avec le Conseil général à Aups
13 mai 2014	15 h	Plan anti-dissémination du chikungunya à Toulon
15 mai 2014	9 h	Statut de l' élu et rôle et fonctionnement du Conseil municipal au Luc-en-Provence
16 mai 2014	9 h	Performance des réseaux d'eau potable à Nice
19 mai 2014	9 h	Rencontre des correspondants "handicap" à Marseille
20 mai 2014	9 h 30	Conseil syndical du Syndicat mixte d'électricité du Var au Luc-en-Provence
20 mai 2014	10 h	Information sur la démoustication à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
22 mai 2014	9 h	Autorisations d'urbanisme à Aix-en-Provence
22 mai 2014	9 h	Commande publique et développement durable à Beaufeuille
26 mai 2014	9 h 30	Conservatoire du Littoral sur le site des Éouvières
28 mai 2014	9 h 45	Information sur les carrières des personnels

## Vos élus travaillent également sur dossiers et en réunions.

Voici un aperçu de leurs réunions durant le premier semestre 2014 (suite).

02 juin 2014	10 h	Santé et nutrition à Aups
03 juin 2014	8 h 30	Installation u Syndicat Intercommunal du Haut-Var pour l'Utilisation des Eaux du Verdon à Montmeyan
03 juin 2014	14 h 30	Mission Locale Ouest-Var à Brignoles
05 juin 2014	9 h 30	Prestation de service unique pour les jeunes enfants à Draguignan
06 juin 2014	9 h	Assemblée générale des communes forestières du Var au Luc-en-Provence
11 juin 2014	18 h 30	Gestion de la rivière Verdon à Saint-Laurent-du-Verdon
12 juin 2014	10 h	Comité de pilotage du relais des services publics à Aups
12 juin 2014	10 h	Jury d'assises à Aups
13 juin 2014	10 h	États généraux de la 8 <sup>e</sup> circonscription à Rians et Cadarache
18 juin 2014	9 h 30	Démoustication interdépartementale à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
18 juin 2014	12 h	Bureau communautaire de la communauté de communes "Lacs et Gorges du Verdon" à Bauduen
19 juin 2014	9 h	Risque "Amiante" à Brignoles
19 juin 2014	14 h	Comité syndical du Syndicat Mixte du haut-Var à Salernes
20 juin 2014	8 h	Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite à Aix-en-Provence
20 juin 2014	14 h 30	Assises départementales de la commande publique à Toulon
24 juin 2014	16 h	Comptabilité communale à Cotignac
25 juin 2014	18 h	Conseil communautaire de la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon à Aups
26 juin 2014	14 h	Pastoralisme dans le site des Éouvières
27 juin 2014	10 h	Assemblée générale Mission locale Ouest-Var à Brignoles
27 juin 2014	19 h	Assemblée générale de la crèche "Léï Drôle" à Villecroze
01 juillet 2014	9 h	Risques psychosociaux dans les entreprises La Garde
03 juillet 2014	10 h 30	Conseil syndical du Syndicat Intercommunal du Haut-Var pour l'Utilisation des Eaux du Verdon à Régusse
04 juillet 2014	10 h	Réunion des élus de la montagne à Comps-sur-Artuby
04 juillet 2014	14 h 30	Rencontre territoriale sur la loi "ALUR" à Aups
04 juillet 2014	15 h	Commission de sécurité du lac de Sainte-Croix à Aiguines
04 juillet 2014	19 h	Réunion au Centre d'Incendie et de Secours à Aups

## Travaux réalisés au premier semestre 2014

### Construction de la salle des fêtes (en cours)



### Aménagement d'une aire de covoiturage

Avant



Maintenant (travaux en cours)



### Réfection du chemin de Taullane



### Installation de deux abribus (réalisée par le Conseil général)



# CARNET GRIS

C'est avec regret et tristesse que nous avons appris le décès de

**Jean-Pierre VAILLANT**

survenu le 24 juillet 2014

**Carmen FERRONI**

mère d'Éliane VENTO

survenu le 26 juillet 2014

Monsieur le Maire et le Conseil municipal présentent leurs condoléances attristées aux membres de leurs familles et les assurent de leur sincère soutien dans l'épreuve qu'ils subissent.

## ÉLECTIONS

Le 23 mars 2014, à l'issue d'un seul tour de scrutin, les Baudinardais ont élu de nouveaux conseillers municipaux pour une durée de six ans, jusqu'en 2020. À l'issue de cette journée qui a vu plus de quatre-vingt-treize pour cent de votants se déplacer pour accomplir leur devoir électoral, un vin d'honneur a été servi dans la salle polyvalente jusque tard dans la nuit.



## COMMÉMORATION

Le 8 mai 2014, de trop rares Baudinardais se sont réunis devant le monument aux morts pour commémorer l'armistice de 1945 qui mettait fin à la seconde guerre mondiale. Monsieur le Maire a déposé une gerbe de fleurs, a prononcé le discours élaboré par Monsieur le secrétaire d'État aux anciens combattants. Ensuite, une minute de recueillement a été observée et après l'écoute du refrain de l'hymne national, la municipalité a offert un vin d'honneur dans la salle polyvalente.



# SOUVENIRS - SOUVENIRS

## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le samedi 11 janvier 2014, Monsieur le Maire et son Conseil municipal ont présenté leurs vœux aux Baudinardais en présence de nombreuses personnalités : Pierre-Yves Collombat, sénateur du Var, Olivier Audibert-Troin, député de la 8<sup>e</sup> circonscription du Var, Jean Bacci, président de la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon, Anne Houy de Belsunce, Maire de Régusse, Christian Grimaldi, Maire de Sillans-la-Cascade, Jean-Marie Bourjac, Maire de Saint-Croix-du-Verdon et Bernard Dutrey, commandant le Centre d'Incendie et de Secours d'Aups.



Les habitants ont été attentifs aux paroles prononcées par Monsieur le Maire ; il a retracé les faits marquants de l'année écoulée, précisé l'échéancier des travaux de la salle des fêtes et précisé qu'il allait se représenter aux élections municipales avec la majorité de ses conseillers.



A l'issue, un vin d'honneur a été offert aux personnes présentes dans une salle décorée harmonieusement par les employés communaux et les membres bénévoles du comité des fêtes.



# INFO BREF - INFO BREF

## Qui donne leur nom aux tempêtes ?

Depuis longtemps, on nomme les tempêtes et les ouragans dans le but de faciliter leur identification dans les messages d'alerte, la communication entre les scientifiques et avec le public. En effet, on mémorise mieux les noms que les chiffres et les termes techniques.

En Europe, l'Institut météorologique de Berlin donne un prénom depuis 1954 aux tempêtes et aux anticyclones. Depuis 2002, il propose au public d'acheter le droit de choisir le nom d'une dépression ou d'un anticyclone qui affectera l'Europe dans l'année. Bien que cette pratique soit exclusivement allemande et que les parrains soient en majorité germanophones, ces noms sont de plus en plus repris par les services météorologiques et les médias européens. Certaines tempêtes célèbres sont passées dans le vocabulaire de l'Europe entière comme Xynthia, Christian et Dirk. En 2014, les dépressions ont des noms féminins et les anticyclones des noms masculins (et inversement en 2015).

Pour l'Atlantique Nord, c'est une série de six listes utilisées en rotation qui sert de référence. Toutefois, lors de graves cyclones, les noms de ces derniers sont supprimés de la liste et remplacés afin de ne pas choquer la population. Ces listes contrôlées par l'Organisation Météorologique Mondiale sont composées de prénoms masculins et féminins (anglais, français et espagnols en alternance).

Les noms des cyclones tropicaux dans le secteur de l'océan Pacifique suivent un schéma identique à celui de l'Atlantique nord. Les cyclones tropicaux sont nommés par différents centres météorologiques : centre des typhons de Tokyo et centre américain des ouragans d'Honolulu.

## ASSOCIATIONS – Démarches statutaires en ligne

Depuis le 6 février 2014, il est possible de déclarer en ligne <https://compteasso.service-public.fr> les modifications concernant l'objet de l'association et son intitulé, son siège social, l'équipe des administrateurs, la situation patrimoniale, les coordonnées de gestion, la composition du bureau ainsi que la dissolution de l'association.

Avec e-creation, e-modification et e-dissolution, les modifications intervenues dans la vie d'une association sont déclarées en quelques clics.

E-modification et e-dissolution sont des télé-services complémentaires d'e-creation. Une fois le compte créé, les données d'identification de l'association n'ont plus à être saisies à chaque démarche.

Déclarer en ligne permet :

- \* une démarche plus rapide et plus fiable grâce à des contrôles de saisie qui accompagnent l'utilisateur tout au long de sa démarche,
- \* le suivi de l'avancement du dossier sur un tableau de bord,
- \* la réception dématérialisée du récépissé une fois la déclaration enregistrée.

La possibilité d'effectuer les déclarations par voie postale ou sur place en sous-préfecture demeure.



# LA POSTE

## **DEUX NOUVEAUX ENGAGEMENTS À L'ATTENTION DES CLIENTS**

Pour faciliter la réception du courrier au quotidien et s'adapter aux rythmes de vie de ses clients, La Poste propose deux nouveaux services entièrement gratuits :

- \* Un second passage du facteur pour un envoi recommandé sur simple appel au 36 31
- \* La possibilité de créer une procuration en ligne

Près de 300 millions d'objets remis contre signature sont distribués chaque année. Afin de simplifier la vie de ses clients et de leur donner davantage de choix pour la réception du courrier, La Poste a décidé de mettre en place deux nouveaux services qui devraient satisfaire un large public.

### **LE SECOND PASSAGE DU FACTEUR POUR LES ENVOIS RECOMMANDÉS**

Les clients ne sont pas toujours à leur domicile au moment du passage du facteur. La Poste innove et leur propose, gratuitement, un second passage du facteur pour les envois qui doivent être remis contre signature. Il suffit que le client appelle le service consommateurs de La Poste entre 8h30 et 19h en semaine ou entre 8h30 et 12h le samedi au 36 31 (appel gratuit depuis une ligne fixe) ou qu'il se connecte sur <https://monespaceclient.laposte.fr>

Pour une entreprise, elle appelle le 36 34 du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30 (0,34 €/mn depuis un poste fixe), l'appel étant basculé sur le 36 31 le samedi matin.

### **LA CRÉATION D'UNE PROCURATION EN LIGNE**

Pour éviter tout déplacement inutile et ne pas passer à côté des envois importants durant son absence, La Poste permet de désigner une personne pour recevoir ses courriers ou colis remis contre signature à domicile ou pour les retirer au bureau de poste.

La Poste offre la possibilité de créer cette procuration en quelques clics grâce à un espace client sécurisé en ligne. Pour créer cette procuration en ligne, il suffit de télécharger en ligne la copie d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. La procuration sera validée et effective trois jours après suivant la demande.

Pour créer son espace client, rendez-vous sur <https://monespaceclient.laposte.fr>

Le détenteur d'une Identité Numérique peut créer sa procuration en ligne sans télécharger un document d'identité en se connectant sur <https://www.idn.laposte.fr>

### **DES ENVELOPPES À L'IMAGE DE BAUDINARD-SUR-VERDON**

Du 16 au 20 juin 2014, durant la "Semaine du Plus", initiée par La Poste et à destination des agences postales communales, 106 habitants ont voté pour choisir des visuels qui vont représenter le village sur des enveloppes prépayées (tarif vert à 0,90 €). La majorité a voté pour les images qui ont été imprimées.

Vous pouvez venir acheter ces enveloppes (par paquet de dix) dès maintenant dans votre Agence Postale Communale. Faites preuve de nouveauté et étonnez vos destinataires avec ces enveloppes qui représentent la beauté de votre lieu de vie de notre coin de Provence.

# CONTENTIEUX

## **Quatre habitants ont formé un recours contentieux pour faire annuler les élections.**

Les principaux extraits de l'ordonnance du tribunal administratif sont reproduits pour l'information des Baudinardais.

### **N° 1401198 – Audience du 12 juin 2014 – Lecture du 26 juin 2014**

Vu la protestation, enregistrée au greffe le 27 mars 2014... présentée par M. Gérald Rouvier, demeurant 14 Grand rue, Mme Éva Haudum demeurant 904 chemin des Croix du Haut, Mme Florence Urrutti demeurant 1186 chemin des Croix du Haut et M. Bernard Plauchud demeurant 2682 route d'Aups à Baudinard-sur-Verdon ; les protestataires demandent au tribunal :

- d'annuler les opérations électorales qui se sont déroulées le 23 mars 2014 dans la commune de Baudinard-sur-Verdon en vue de l'élection des conseillers municipaux ;
- de déclarer inéligibles huit des candidats élus le 23 mars 2014 (MM. Pons, Hugues, Lombard, Louault, Mognier, Persichino et Mmes Contrucci et Tessier) ;

- de condamner M. Georges Pons, maire sortant, à une amende prévue à l'article L. 113-1 du code électoral ;

M. Rouvier et autres soutiennent les griefs suivants :

- les candidats élus sur la liste du maire sortant ont bénéficié de l'utilisation des bulletins municipaux en violation des articles L. 52-1 et L. 52-8 du code électoral ;
- l'irrégularité de la révision des listes électorales a faussé l'élection de la liste conduite par M. Pons ; la commission électorale était partielle ; sept inscriptions sur les huit contestées ont été invalidées par décision du Tribunal d'instance du 4 février 2014 ;

L'utilisation des couleurs bleu blanc rouge sur la circulaire de présentation de la liste, sur le programme distribué dans les boîtes aux lettres et diffusé sur internet ainsi que les tracts affichés et distribués de la même manière méconnaît les dispositions de l'article L. 27 du code électoral ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales ;

Vu les mémoires en défense enregistrés le 4 avril 2014, présentés par M. Georges Pons, Mme Noëlle Contrucci, MM. Jean Hugues, Christian Lombard, Alain Louault, André Mognier, Henri Persichino et Mme Catherine Tessier qui concluent au rejet de la requête et à la condamnation des protestataires à verser à chacun des huit candidats la somme de 1 000 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative ;

Ils font valoir que l'écart des voix est important, que les éditions des bulletins municipaux d'août 2013 et janvier 2014 n'ont pas méconnu les dispositions de l'article L. 52-1 du code électoral et ne sont pas de nature à altérer la sincérité du scrutin, qu'ils ne constituent pas des dons au sens de l'article L. 52-8 du même code ; que l'article R. 27 n'est pas applicable aux tracts, seuls en cause ici, au demeurant édités en quadrichromie ; que les plaignants émettent une suspicion d'irrégularité légitime de la commission électorale régulièrement constituée en application de l'article L. 17 du code électoral qui n'est pas vérifiable ; que les manœuvres allouées à la liste de M. Pons ne sont pas établies et même désavouées par le comportement de la liste des plaignants ;

Vu l'ordonnance en date du 24 avril 2014 fixant la clôture de l'instruction au 15 mai 2014, en application des articles R. 613-1 et R. 613-3 du code de justice administrative ;

Vu les autres pièces du dossier ;

Vu le code électoral ;

Vu le code de justice administrative ;

Les parties ayant été régulièrement averties du jour de l'audience ;

Après avoir entendu au cours de l'audience publique du 12 juin 2014 ;

- le rapport de Mme Boyer rapporteur ;
- les conclusions de M. Gautron, rapporteur public ;
- les observations de M. Jean Hugues ;

1. Considérant que par sa protestation enregistrée sous le n° 1401198, M. Rouvier, Mmes Haudum et Urrutti et M. Plauchud, en leur qualité respectivement de tête de liste et colistiers de la liste "Gérald Rouvier", demandent au tribunal, à titre principal, d'annuler les opérations électorales qui se sont déroulées dans la commune de Baudinard-sur-Verdon en vue de la désignation des conseillers municipaux le 23 mars 2014 ;

*Sur les conclusions tendant à l'annulation de l'élection :*

*S'agissant du grief tiré de la méconnaissance de l'article L. 52-1 :*

2. Considérant qu'aux termes de l'article L. 52-1 du code électoral : "À compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin. Sans préjudice des dispositions du présent chapitre, cette interdiction ne s'applique pas à la présentation, par un candidat ou pour son compte, dans le cadre de l'organisation de sa campagne, du bilan de la gestion des mandats qu'il détient ou qu'il a détenus. Les dépenses afférentes sont soumises aux dispositions relatives au financement et au plafonnement des dépenses électorales contenues au chapitre V bis du présent titre." ;

3. Considérant, d'une part, que le grief tiré de la méconnaissance de l'article L. 52-1 précité du code électoral ne peut être utilement invoqué à l'encontre du bulletin municipal d'août 2013 dont les protestataires admettent qu'il a été distribué le 17 août 2013, soit antérieurement à l'ouverture de la période visée à cet article ; que le grief est, par suite, dans cette mesure, inopérant ;

# CONTENTIEUX

4. Considérant, d'autre part, qu'il ressort des pièces produites que le bulletin de la commune, intitulé "l'écho de Baudinard-sur-Verdon", est édité tous les six mois depuis août 2009 ; que le bulletin de janvier 2014 comporte un éditorial du maire et des interventions des élus dont M. Rouvier, protestataire, aux fins de présenter leurs vœux ; que chacun y dresse un bilan de sa participation au sein de l'équipe municipale et salue la transformation du village depuis 30 ans en des termes généraux et dépourvus de polémiques ; que le bulletin est consacré pour sa plus grande part à la vie du village, aux activités des associations, aux informations pratiques des citoyens ; que compte tenu de son contenu et de sa périodicité, ce bulletin ne peut être regardé comme ayant constitué une campagne de promotion publicitaire des réalisations de la collectivité au sens de l'article L. 52-1 du code électoral ; que le grief ne peut qu'être écarté ;

*S'agissant du grief tiré de la méconnaissance de l'article L. 52-8 du code électoral :*

5. S'agissant qu'aux termes de l'article L. 52-8 du code électoral : "*Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.*" ;

6. Considérant qu'il résulte de ce qui a été dit au point 4 que le bulletin municipal ne peut être regardé comme ayant constitué un moyen de propagande utilisé par l'équipe du maire sortant à des fins électorales ; que, par suite, le grief tiré de la méconnaissance de l'article L. 52-8, qui au demeurant n'est étayé d'aucune précision, n'est, en tout état de cause, pas fondé ;

*S'agissant du grief tiré de l'article R. 27 du code électoral :*

7. Considérant que si l'article R. 27 du code électoral dispose que "*Les affiches et circulaires ayant un but ou un caractère électoral qui comprennent une combinaison des trois couleurs : bleu, blanc et rouge à l'exception de la reproduction de l'emblème d'un parti ou groupement politique sont interdites*", cette interdiction, qui n'est prévue que pour les affiches et circulaires, ne trouvait pas à s'appliquer aux documents en cause diffusés par la "liste d'intérêt local" ; que par ailleurs, les deux documents intitulés "parlons de l'eau" et "parlons des impôts" rédigés en lettres de couleur bleu, rouge et noire sur papier blanc avec des logos verts n'étaient, en tout état de cause, pas de nature à créer la confusion que l'article R. 27 a pour objet de combattre ; que le grief ne peut qu'être écarté ;

*S'agissant du grief tiré de l'irrégularité de la révision des listes électorales :*

8. Considérant qu'il appartient seulement au juge administratif, qui n'est pas compétent pour statuer sur la régularité des inscriptions sur la liste électorale, d'apprécier si les modifications apportées à la liste électorale par la commission électorale ont constitué des manœuvres de nature à altérer les résultats du scrutin ;

9. Considérant, d'une part, qu'il résulte de ce qui vient d'être dit que les protestataires ne peuvent utilement soulever devant le juge administratif l'irrégularité de la composition de la commission électorale ;

10. Considérant, d'autre part, que les protestataires soutiennent que la liste électorale de la commune de Baudinard comportait de nombreuses inscriptions irrégulières, dont sept sur les huit contestées ont été invalidées par des jugements du 4 février 2014 du Tribunal d'instance de Draguignan ; que, toutefois, ils ne soutiennent pas que les personnes dont l'inscription avait été invalidée auraient participé au vote du 23 mars 2014 ; que l'instruction ne révèle pas davantage une telle participation ou une manœuvre frauduleuse de nature à porter atteinte à la sincérité du scrutin ; que la circonstance, invoquée par les protestataires, que leur action devant le Tribunal d'instance, mal perçue par les électeurs, aurait été pénalisante pour leur liste, ne permet pas davantage d'établir que les manœuvres qu'ils prêtent à leurs adversaires, à supposer même qu'elles puissent être vérifiées, aient eu une incidence sur les résultats du scrutin ; que, par suite, le grief ne peut qu'être écarté ;

11. Considérant qu'il résulte de tout ce qui précède que les protestataires ne sont pas fondés à demander l'annulation de l'élection du 23 mars 2014 ; que, par voie de conséquence, ils ne sont pas davantage fondés à demander au Tribunal de déclarer, en application des dispositions de l'article L. 118-4 du code électoral, l'inéligibilité de huit candidats élus à l'issue de cette élection ni en tout état de cause, la condamnation de M. Pons au paiement d'une amende prévue à l'article L. 113-1 du même code ;

12. Considérant que pour l'application des dispositions de l'article L. 761-1 du code de justice administrative, il y a lieu de laisser à chacune des parties la charge de ses frais d'instance ;

## D É C I D E :

**Art. 1<sup>er</sup>.** La protestation enregistrée sous le n° 1401198 est rejetée ;

**Art. 2.** Les conclusions présentées sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative sont rejetées.

**Art. 3.** Le présent jugement sera notifié à... "*noms des intéressés*" et au préfet du Var...

Délibéré après l'audience du 12 juin 2014, à laquelle siégeaient :

- M. Dubois-Verdier, président ;

- Mme Boyer et Mme Bontoux, premiers conseillers.

Lu en audience publique, le 26 juin 2014.

*Quatre personnes ont par ailleurs demandé à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) de condamner M. Pons pour deux messages électroniques adressés aux habitants en méconnaissance des textes réglementaires.*

*Si la CNIL suit ces demandes, les habitants en seront, bien entendu, informés.*

# DÉBARQUEMENT EN PROVENCE

## C'était, il y a soixante-dix ans !

Le débarquement en Provence (nom de code "Dragoon") a été mené à partir du 15 août 1944 par les troupes alliées dans le Sud-Est de la France.

À l'origine appelée Anvil (enclume en anglais), le nom a été changé en "Dragoon" par Winston Churchill pour montrer sa désapprobation à ce débarquement.

Les objectifs étaient de libérer Toulon, Marseille puis de remonter le Rhône pour effectuer la jonction avec les forces de l'opération "Overlord" débarquées en Normandie.

L'assaut naval a lieu sur les côtes varoises entre Toulon et Cannes. 880 navires anglo-américains, 34 français et 1 370 navires pour le débarquement.

Durant la nuit du 14 au 15 août 1944, les commandos français sont débarqués sur les flancs du futur débarquement :

\* Au Nord, Force Rosie, groupe naval d'assaut français commandé par le Capitaine de frégate Seriot, débarque à la plage de Miramar pour couper la route aux renforts allemands venant de l'Est.

\* Au sud, Force Romeo, un groupe français des commandos d'Afrique du Lieutenant-colonel Bouvet, débarque de part et d'autre du cap Nègre.

La Force Sitka constituée de la 1st Special Service Force et commandée par le Colonel Edwin E. Walker se charge la même nuit de détruire les batteries des îles côtières de Port-Cros et du Levant situées devant Hyères.

Les trois divisions américaines forment la Force Kodak du Général Lucian Truscott. Les troupes d'assaut du 6<sup>e</sup> Corps Américain sont elles-mêmes divisées en trois forces :

- La Force Alpha du général John W. O'Daniel, composée de la 3e Division d'infanterie et du Combat Command 1 de la 1<sup>ère</sup> Division blindée française du général Sudre, débarque du côté Ouest sur les plages de la baie de Cavalaire (à Cavalaire et à La Croix-Valmer et de Pampelonne (à Ramatuelle).
- La Force Delta du général William W. Eagles, composée de la 45<sup>e</sup> Division d'infanterie, débarque à Sainte-Maxime (plage de la Nartelle).
- La Force Camel du général John E. Dahlquist, composée de la 36<sup>e</sup> Division d'infanterie, du côté Est sur 3 plages différentes : Fréjus, face à la base aéronavale, au Dramont et sur la plage d'Anthéor.

L'objectif était de débarquer et de constituer une ligne de front de 25 km de profondeur, appelée Blue Line. Puis, d'avancer vers la vallée du Rhône et prendre contact avec le 2<sup>e</sup> Corps d'armée (France).

### L'assaut naval

Force d'attaque Alpha, composée de la 3<sup>e</sup> Division d'infanterie et du Combat Command 1 de la 1<sup>ère</sup> Division blindée française du général Sudre, la TF 84 rassemblée à Malte. Elle débarque du côté Ouest sur les plages de la baie de Cavalaire (à Cavalaire et à La Croix-Valmer et de Pampelonne (à Ramatuelle) avec le croiseur La Gloire.

- Force d'attaque Delta, composée de la 45<sup>e</sup> Division d'infanterie, TF 85 rassemblée à Tarente, elle débarque dans le secteur central de la Zone à Sainte-Maxime et à la plage de la Nartelle - croiseurs Georges Leygues, Montcalm (4<sup>ème</sup> DC) et croiseurs légers : Terrible, Fantasque, Malin (10<sup>ème</sup> DCL).
- Force d'attaque Camel : TF 87 rassemblée à Palerme, elle débarque dans le secteur Est de la Zone entre St Raphaël et Anthéor - Croiseurs Émile Bertin et Duguay Trouin (3<sup>ème</sup> DC).

# DÉBARQUEMENT EN PROVENCE

• Force de soutien : rassemblée à Tarente, elle a pour mission la mise à terre de deux groupes d'assaut ("Sitka", constituée de la 1st Special Service Force, sur Port Cros et l'Île du Levant et "Roméo" sur le Cap Nègre) et la réduction des batteries des Îles d'Hyères, du Cap Nègre et du Cap Bénat - Cuirassé Lorraine et en réserve le croiseur Jeanne d'Arc.

⌘ La force de commandement TF 80 coiffe l'ensemble de l'opération dont les bâtiments français.  
- Le groupe logistique TG 80.7 comprenant les pétroliers Elorn, Mékong et Var, les transports Quercy et Barfleur.

La plage du Dramont fut choisie pour le débarquement allié pour les raisons suivantes :

- grande plage de galets laissant une place de choix pour les véhicules,  
- peu d'habitation aux alentours ce qui épargnera la ville de Saint-Raphaël des bombardements et dommages collatéraux.

Pour préparer le débarquement, le 14 août 1944, un commando français (30 hommes) fut débarqué en avant-garde, mais ils périrent sur un champ de mines. Le 15 août, le débarquement complet commença avec 150 péniches. En tout, 20 000 GI's de la 36<sup>e</sup> Division du Texas débarquèrent en moins de 10 heures, avec chars et artillerie. Le bilan des combats fut de 4000 morts.

## L'assaut aérien

L'assaut aérien se composait d'un parachutage d'hommes et de matériels entre Le Muy et la Motte avec 5 000 parachutistes de la 2<sup>e</sup> Brigade indépendante britannique et des planeurs américains pour les véhicules. Ils étaient parachutés depuis l'Italie. L'objectif était de s'emparer du Muy et des hauteurs de Grimaud afin d'empêcher l'afflux de renforts ennemis depuis l'Ouest.

C'est la Force Rugby du général Robert T. Frederick qui en eut la charge. Cette force se composait des unités suivantes :

- 1st Airborne Task Force,
- 517th Airborne Regimental Combat Team composé du 517th PIR (Parachute Infantry Regiment) et du groupe d'escorte et de contrôle des convois (TG 80.6) comprenant :
  - Les torpilleurs Fortuné, Forbin, Tempête, Simoun et Alcyon ;
  - Les destroyers d'escorte Marocain, Tunisien, Hova, Algérien, Somali ;
  - Les avisos Cdt Bory, Gracieuse, Cdt Delage, Cdt Dominé, Boudeuse, Moqueuse ;
  - 460th PFAB (Parachute Field Artillery Battalion) et du 596th PCEC (Parachute Combat Engineer Company),
  - 509th Parachute Infantry Battalion,
  - 551st Parachute Infantry Battalion,
  - 550th Glider Infantry Battalion,
  - 2nd Independent Airborne Brigade (British Army, du général Pritchard).

## La suite du débarquement

Si un objectif du débarquement en Provence était de créer un nouveau front en France, ce plan incluait aussi de détruire la XIX<sup>e</sup> armée allemande, qui avait pour charge la défense du Sud-Est de la France. Les 3<sup>e</sup> et 45<sup>e</sup> Divisions américaines avaient pour objectif de pousser vers la vallée du Rhône, alors que l'armée française de la Libération avait la charge de libérer les ports de Toulon et Marseille.

La nouvelle du succès rapide de cette attaque, avec une avancée profonde en vingt-quatre heures, a déclenché un soulèvement d'insurrection populaire dans Paris. En deux semaines la Provence aura été libérée. Digne et Sisteron sont atteintes le 19 août, Gap le 20 août. Grenoble est prise le 22 août, Toulon le 23 août, Montélimar le 28 août et Marseille le 29 août. Les forces alliées, remontant la vallée du Rhône, rejoindront le 12 septembre, à Montbard, au cœur de la Bourgogne celles du front de l'Ouest.

Source : DMD83

# Connaissez-vous le village d'antan ?

La municipalité remercie Michel SUMIAN pour la remise des photographies



Départ en procession



Le grand puits



Le muret du Portaret



Le "cabanon"



Quartier Saint-Jean "Nord"



Quartier Saint-Jean "Sud"

# Connaissez-vous le village d'antan ?

La municipalité remercie Michel SUMIAN pour la remise des photographies



Le chemin sous les tilleuls  
(Rue du grand puits)



La vallée du Verdon  
(Photo prise depuis le dessus de la chapelle Notre-Dame)



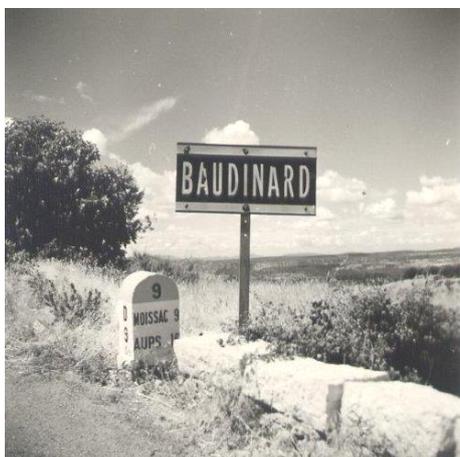
Sorps (Fontaine l'évêque)



Église



Oratoire de Barbabelle



Entrée Nord



Nos "jeunes enfants" devenus nos "adultes actuels"  
*Merci à Christine pour cette dernière photographie "d'antan"*

# LA PRESSE L'A IMPRIMÉ

## LA PRESSE L'A IMPRIMÉ



Le maire de Baudinard Georges Pons

Partager 0 Tweet

**Georges Pons a été entendu ce mardi dans le cadre d'une enquête pour "prise illégale d'intérêts". Son avocat dénonce "l'insécurité juridique" dans laquelle seraient placés les maires.**

Le maire (tout juste réélu de Baudinard-sur-Verdon) a été interrogé ce mardi sous le régime de la garde à vue par les gendarmes de la section de recherches de Marseille (détachement de Fréjus). Le parquet de Draguignan a ouvert en 2013 une enquête préliminaire pour favoritisme et prise illégale d'intérêts.

Des marchés publics passés entre la ville et une entreprise locale de BTP sont dans le collimateur de la justice. Georges Pons a quitté les locaux de la gendarmerie de Fréjus dans l'après-midi, 24-h après auprès d'une source judiciaire. Aucune poursuite n'est engagée à ce stade des investigations.

En réaction, son avocat Me Jean-Claude Guibelli a dénoncé "l'opacité" du texte de loi sur lequel se fonde la qualification de prise illégale d'intérêts. "Comment voulez-vous respecter des règles face à un texte aussi imprécis?"

"Il n'y a pas d'enrichissement personnel, il n'y a rien, mais au fil des ans le droit de prise illégale d'intérêts est devenu extensif, et même préventif, avec la notion d'intérêt direct ou indirect". Quelles en est la définition juridique ? Les maires de France sont dans l'insécurité juridique la plus abjecte. Condamnons ce texte condamnable avant de condamner des maires inculpables", plaide le pénaliste toulonnais.

### Marchés publics : le maire de Baudinard interrogé par les gendarmes

Georges Pons, le maire (tout juste réélu) de Baudinard-sur-Verdon a été interrogé hier sous le régime de la garde à vue par les gendarmes de la section de recherches de Marseille (détachement de Fréjus). Le parquet de Draguignan avait ouvert en 2013 une enquête préliminaire pour favoritisme et prise illégale d'intérêts (sans autres prévisions). Des marchés publics passés entre la ville et une entreprise locale de BTP sont dans le collimateur de la justice. Georges Pons a quitté les locaux de la gendarmerie de Fréjus dans l'après-midi, 24-h après auprès d'une source judiciaire. Aucune poursuite n'est engagée à ce stade des investigations.



Georges Pons est maire de Baudinard-sur-Verdon depuis 1978. Des soupçons pèsent sur des marchés publics. (Photo RM)

#### « Pas d'enrichissement personnel »

En réaction, son avocat Me Jean-Claude Guibelli a dénoncé "l'opacité" du texte de loi sur lequel se fonde la qualification de prise illégale d'intérêts. "Comment voulez-vous respecter des règles face à un texte aussi imprécis?"

"Il n'y a pas d'enrichissement personnel, il y a rien, mais au fil des ans le droit de prise illégale d'intérêts est devenu extensif, et même préventif, avec la notion d'intérêt direct ou indirect". Quelles en est la définition juridique ? Les maires de France sont dans l'insécurité juridique la plus abjecte. Condamnons ce texte condamnable avant de condamner des maires inculpables", plaide le pénaliste toulonnais.

E.M.

### Élections municipales : des résultats contestés en justice

Audience spéciale contestations électorales ce matin devant le tribunal administratif de Toulon, dès 9h30. À la suite des élections municipales dans le département, plusieurs candidats malheureux ont saisi la justice administrative pour faire annuler l'élection du 23 ou du 30 avril (premier ou second tour) selon les cas.



Plusieurs candidats malheureux aux dernières élections municipales ont saisi la justice. Une douzaine de communes sont concernées. (Photo J.-P. Bellizzi)

Les communes de Baudinard (demande de MM. Rouvier, Urrutti, Plauchud et Mme Häudum), Le Rayol-Canadel (demande de M. Leclerc), La Croix-Valmer (demande de M. Gimmig), Bandol (demande de M. Ponge), Fayence (demande de M. Schreiber), Comps (demande de M. Rouvier), Pontevès (demande de M. Pagnani), Le Castellet (demande de M. Castell), Plan d'Angès (demande de M. Martinez), Solliès-Toucas (demande de M. Gomboli). Pour Tavernes, la préfecture demande l'annulation de la délibération du conseil municipal portant élection des membres de la commission d'appel d'offre des marchés publics. De même pour le SDU de Toulon. Et enfin, un député provincialiste, sur la commune d'Or-Baudou, l'annulation de l'élection des conseillers communaux (attribution de nombre de sièges non respectée) et, au Pradet, le rejet sollicité de l'inscription des résultats de l'élection et l'annulation de l'assemblée communale.

**BAUDINARD-SUR-VERDON**

En la paroisse de l'Assomption - Jeudi saint 17 avril, office de la cène, à 18 h.

**BAUDINARD-SUR-VERDON**

**Les Amis de Baudinard**

L'association propose des animations pendant le week-end pascal. Dimanche de Pâques, le 20 avril : une chasse aux œufs pour les enfants, place de l'église à partir de 10h ; un vide-grenier, sur le parking sous le Chardon à partir de 8h et une foire aux livres d'occasion, sous le préau à côté du Chardon.

Les magistrats varois vont se pencher sur les demandes de contestation des communes de Baudinard (demande de MM. Rouvier, Urrutti, Plauchud et Mme Häudum), Le Rayol-Canadel (demande de M. Leclerc), Saint-Tropez (demande de M. Cosseron de Villenoisy), La Croix-Valmer (demande de M. Gimmig), Bandol (demande de M. Ponge), Fayence (demande de M. Schreiber), Comps (demande de M. Rouvier), Pontevès (demande de M. Pagnani), Le Castellet (demande de M. Castell), Plan d'Angès (demande de M. Martinez), Solliès-Toucas (demande de M. Gomboli). Pour Tavernes, la préfecture demande l'annulation de la délibération du conseil municipal portant élection des membres de la commission d'appel d'offre des marchés publics. De même pour le SDU de Toulon. Et enfin, un député provincialiste, sur la commune d'Or-Baudou, l'annulation de l'élection des conseillers communaux (attribution de nombre de sièges non respectée) et, au Pradet, le rejet sollicité de l'inscription des résultats de l'élection et l'annulation de l'assemblée communale.

# LA PRESSE L'A IMPRIMÉ

## Municipales : les villes où les scrutins sont remis en cause

Le tribunal administratif a tenu hier une audience au contentieux électoral des plus petites communes. Sur onze dossiers, le rapporteur a sollicité une seule annulation pour La Croix-Valmer

Élections municipales 2014. Quand il n'y en a plus, il y en a souvent. Les scrutins, si on peut le dire, sont de plus en plus contestés. Plus de 100 communes ont demandé l'annulation de leur scrutin. Après les élections de 2011 et 2014, les contestations ont augmenté. Le tribunal administratif de Pau a tenu hier une audience au contentieux électoral des plus petites communes. Sur onze dossiers, le rapporteur a sollicité une seule annulation pour La Croix-Valmer.



Le tribunal administratif de Pau a tenu hier une audience au contentieux électoral des plus petites communes. Sur onze dossiers, le rapporteur a sollicité une seule annulation pour La Croix-Valmer.

clerc pour la radiation des listes électorales d'électeurs étrangers indûment inscrits, comme celle de Philippe Cosseron de Ville-noisy sur Saint-Tropez qui allègue l'adresse usurpée d'un candidat de la liste Tuvert. Rejetées aussi les requêtes concernant Baudinard-sur-Verdon (déposée par M. Pons), Fayence

Pas de mention de la nationalité. Un contentieux électoral regroupe des affaires apparemment sans lien entre elles. C'est le cas de la contestation de la commune d'Arudy. Le tribunal administratif de Pau a tenu hier une audience au contentieux électoral des plus petites communes. Sur onze dossiers, le rapporteur a sollicité une seule annulation pour La Croix-Valmer.

M. Dubois-Vieljeux, le président de l'association, a déclaré que les élections municipales de 2014 ont été organisées dans de mauvaises conditions. Il a demandé l'annulation de ces élections. Le tribunal administratif de Pau a tenu hier une audience au contentieux électoral des plus petites communes. Sur onze dossiers, le rapporteur a sollicité une seule annulation pour La Croix-Valmer.

Le tribunal administratif de Pau a tenu hier une audience au contentieux électoral des plus petites communes. Sur onze dossiers, le rapporteur a sollicité une seule annulation pour La Croix-Valmer.

## Contentieux électoral : des affaires régularisées

A la suite de l'audience qui s'est déroulée ce jeudi au tribunal administratif, en matière de contentieux électoral (lire nos éditions d'hier), il a aussi été pris acte de la régularisation de situations pour certaines communes après saisine des services de la préfecture du Var. C'est le cas pour la commune de Tavernes (demande d'annulation de la délibération du conseil municipal portant sur l'élection des membres de la commission d'appel d'offres des marchés publics), le SIVU de l'Issole (élection des membres de la commis-

**BAUDINARD**

**Les festivités du village**

Les amis de Baudinard organisent la fête de l'été, samedi à partir de 19 h avec un dîner asiatique. Tarif 20 €, gratuit pour les moins de 8 ans. Rens. 06.08.26.27.51 ou 06.18.49.35.99.

mauvaises, le rallye organisé par l'association des Amis de Baudinard est reporté à dimanche prochain, 22 juin. Le rendez-vous est fixé à 9 h au parking du parcours de santé. L'Association proposera un cocktail de quiz, charades et autres joyeusetés pour titiller les petites cellules grises. Le pique-nique est offert par l'Association des ADB. Participation au rallye : 10€ adulte et 5€ enfant. Inscriptions : secretariat-adb@orange.fr ou 04.94.70.18.69 ou 04.94.70.51.01.

**BAUDINARD**

**Rallye pédestre : reporté**

Les prévisions météorologiques pour ce dimanche étant très

**BAUDINARD**

**Les festivités du village**

Les amis de Baudinard organisent une conférence gratuite, samedi 19 juillet à la salle polyvalente à 18 h, animée par Lucette Poncin. Elle évoquera la voie aurélienne, les fêtes locales, le lac de Sainte-Croix.

**BAUDINARD-SUR-VERDON**

**Conférence au village**

Les amis de Baudinard organisent une conférence aujourd'hui à la salle polyvalente à 18 h, animée par Lucette Poncin. Entrée gratuite. Conférence sur le thème : « Sorps à Fontaine l'Evêque » elle évoquera la voie aurélienne, les fêtes locales, le lac de Ste-Croix.

# COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊTS

Les Comités Communaux Feux de Forêts (CCFF) du Var sont le premier maillon de la chaîne de surveillance de l'environnement, essentiellement en été.

Créée en 1989, l'Association Départementale des CCFF du Var, intitulée "Var Orange", compte 5400 bénévoles répartis dans 140 communes, sur 153 que compte le département.

Au départ, la mise en place de cette structure ne fût pas chose aisée. Pourtant, l'idée de départ était simple : "surveillance et patrouille" sur chaque territoire communal. En quelque sorte, connaître notre territoire communal et être les "yeux" des pompiers professionnels qui peuvent se consacrer entièrement à l'extinction des feux et aux secours des personnes.

L'acceptation ne fût pas facile : faire coïncider le travail des bénévoles avec des professionnels formés et entraînés, autant mélanger de l'huile et de l'eau.

Mais grâce au sérieux des responsables locaux encadrant l'ensemble, à la volonté des bénévoles volontaires, à des formateurs sérieux, grâce au respect des procédures, à ce jour et depuis longtemps, les CCFF sont pleinement acceptés. Localement, les relations avec les pompiers d'Aups sont excellentes.

Cet hiver, au mois de janvier, des inondations ont particulièrement meurtri le Sud du Var, notamment La Londe les Maures. Les CCFF ont grandement participé assurant, entre autres, le nettoyage, le déblai et l'aide aux victimes. La population, les autorités ainsi que les médias ont souligné ces actions de secours. Le CCFF de Baudinard était présent avec deux véhicules et quatre personnes durant plusieurs jours.

## *Un petit peu de procédure à respecter par les bénévoles.*

- \* Port du badge (reconnaissance par les professionnels).
- \* Tenue adaptée (pour une raison de sécurité, d'appartenance à un groupe reconnu, confiance réciproque entre civils et pompiers).
- \* Radio (organe de liaison très important, accès direct aux professionnels, gain de temps, précision).
- \* Les personnes qui se sont investies pour cette journée de la commune (points hauts et espaces sensibles).
- \* Cartographie (langage commun avec les professionnels de la tour de guet).
- \* Détection des fumées, surveillance des barbecues.
- \* Alerte vers la tour de guet, guidage des secours professionnels.

Voilà, en quelques mots essentiels, ce qu'il faut faire pour s'imbriquer sérieusement et avec efficacité dans le dispositif de surveillance des incendies dans le département.

C'est ce que font la quarantaine de bénévoles du CCFF de la commune.

Et comme l'écrivait Bertholt Brecht "*Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu*".

L'ouverture de la saison 2014, le 17 mai dernier, a débuté par un discours de bienvenue et le rappel des consignes. Puis par la remise des badges et des tenues aux nouveaux bénévoles.

Le traditionnel repas offert par Monsieur le Maire et préparé par des petites mains expertes a régalé les nombreux participants dans le local prêté par les chasseurs.

Je tiens à remercier les personnes qui se sont investies pour préparer cette journée mémorable sans lesquelles ces moments inoubliables n'auraient pas pu être.

Le CCFF de Baudinard a une pensée émue pour l'un des bénévoles du département qui s'est tué en mission de surveillance à La Garde.

Un grand merci aussi aux personnels de la mairie qui œuvrent pour que les matériels puissent fonctionner correctement.

Au moment de la parution de ce bulletin, les bénévoles du CCFF sont sur la "brèche" et patrouillent inlassablement tous les jours depuis plus d'un mois pour assurer votre sécurité.

Pensez à eux et... n'hésitez pas à nous rejoindre !

La page ci-contre déroule les activités du CCFF en photographies.

Amicalement,

Guy DELLA CASA, président délégué du CCFF.

# COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊTS

Le Comité Communal Feux de Forêts du village "en action"



Guy vous le dit



Guy vous remercie

# Société de chasse de Baudinard-sur-Verdon

Le Président, les membres du bureau, tous les chasseurs du village,  
ainsi que leurs invités, vous donnent rendez-vous  
pour leur traditionnelle journée de rentrée,

**le samedi 6 septembre 2014**

dès 12 heures, sur la place de l'église.

Après un copieux repas pris sous les ombrages,  
un concours de boules, réservé cette année aux participants au repas,  
clôturera cette journée.

Inscrivez-vous au plus tôt, soit auprès du bureau des chasseurs, soit en mairie.  
Le menu est disponible sur le site internet communal ou en mairie.

*Le Président, Georges Fontana.*



# Société de chasse de Baudinard-sur-Verdon



**Le nouveau garde-chasse fédéral de Baudinard-sur-Verdon**  
*(plus futé qu'un renard... c'est dire sa qualité...)*





## Comité des fêtes

Le comité des fêtes du village, composé uniquement de membres bénévoles, a débuté l'année en offrant un loto des Rois avec de nombreux lots exceptionnels. Sur la vingtaine de lots distribués, le plus important a été un séjour offert pour deux personnes à l'île de Malte.

Le comité a œuvré pour vous offrir des soirées de qualité durant le premier semestre de cette année. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire part de votre satisfaction pour ces moments de convivialité.

Après ce loto des Rois qui a nécessité l'utilisation des deux salles communales de la mairie pour contenir les nombreux joueurs, le comité n'a proposé, neutralité de la période électorale oblige, qu'une soirée "moules-frites" qui a permis à de nombreux amateurs de passer une excellente soirée. Ces moments ont permis de se retrouver entre amis dans une ambiance chaleureuse qui récompense les efforts des organisateurs.

Le comité des fêtes vous souhaite une excellente fête locale 2014 ! Amusez-vous bien !

*Le Président, André MOGNIER.*

### Loto des Rois

Le 18 janvier 2014, le loto des Rois de Baudinard a permis de concentrer, dans deux salles encore exigües, le nombreux public amateur de ces soirées festives et bon enfant. De nombreux voisins des villages aux alentours n'ont pas été déçus de venir participer à ce jeu car ils ont pu remporter de nombreux lots de qualité, dont le plus important, un séjour tout compris pour deux personnes dans l'île de Malte, a fait plus d'un envieux. La brioche et le cidre servis à la fin ont permis de se retrouver malgré l'heure tardive de la fermeture.



## Soirée "Moules-frites"

Le 14 juin 2014, le comité des fêtes avait convié plus d'une centaine de participants, tous volontaires, pour essayer de trier les moules et les frites "de chez nous". Eh bien ! À la surprise générale, les convives ont pu profiter de moments chaleureux et ont pu se régaler avec des plats savamment servis par des bénévoles experts en la matière.

Dans une ambiance chaleureuse orchestrée par "notre" DJ local, les aficionados des soirées réussies ont pu animer la soirée jusque tard dans la nuit... comme d'habitude peut-on écrire. Quand est programmée la prochaine soirée ? À vos calendriers !

Quelques moments furtifs de cette soirée agréable.





# *Les Amis de Baudinard-sur-Verdon*

*vous présentent un résumé de leurs activités au cours du semestre écoulé*

*Bien chers amis,*

*Tous les membres du bureau élargi de notre Association souhaitent un bel été aux Baudinardaises et Baudinardais de souche ou d'adoption. Que chacun d'entre vous trouve dans notre beau village, "l'élément" qui lui apportera le bonheur, la quiétude, la joie de vivre de bons moments avec leurs familles et leurs amis.*

*Nous venons de clore notre soirée de printemps le 12 juillet dernier et nous avons organisé une conférence de qualité sur "Fontaine l'Évêque".*

*Merci à ceux sans lesquels cette dernière fête n'aurait pas pu voir le jour : concepteurs, installateurs, coursiers, cordons bleus, pâtisseries, décorateurs, serveurs bénévoles, ceux chargés de l'accueil et ceux qui ont démonté, rangé, nettoyé après l'extinction des feux. Gros travail d'équipe, renforcé par nos amis du comité des fêtes et, comme tous les ans, par la municipalité. Merci à tous et aussi aux personnes qui sont venues partager ce moment avec nous.*

*Nous remercions particulièrement Patrick pour la réalisation de toutes nos affiches.*

*Nous espérons avoir un bel auditoire pour la conférence du 23 août 2014 sur la céramique de la préhistoire à nos jours. Nos conférences, toujours gratuites, sont commentées par des spécialistes, animateurs bénévoles, qui nous font partager leur passion avec enthousiasme. Nous les en remercions.*

*Vers la fin de l'année, "à nos crèches !". Cette année, nous frôlerons les 150 crèches d'une trentaine de pays. Nous comptons sur vous.*

*La présidente, **Suzanne BOYER.***

## **N O S   A C T I V I T É S**

### **Soirée de printemps le 1<sup>er</sup> mars 2014.**

Grâce à nos bénévoles "cuisiniers" et au talent de "notre" DJ communal, la soirée de printemps a été une belle réussite, partagée par plus de soixante-dix participants. Merci à tous.



## Chasse aux œufs le 31 mars 2014.

Les enfants étaient motivés pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques malgré le froid ambiant et la pluie. Ces péripéties n'étaient rien face à leur énergie. Cette année encore, ils ont fait preuve d'initiative juvénile et se sont amusés, sous la surveillance attentive des parents. Ils ont surtout apprécié la maison enchantée bien abritée par les bénévoles de l'association qui avaient concocté un moment agréable pour nos bambins... mais aussi des énigmes pour les grands.



## Foire aux livres le 21 avril 2014.

Les libraires d'occasion ont pu bénéficier d'un cadre tranquille et bénéficier d'un magnifique point de vue pour mettre leurs livres devenus, avec le temps et la relecture, des livres à "vendre" ou à échanger.

Cette initiative a permis à de nombreux curieux de trouver "lecture à sa vue". Pour preuve, occupé à rechercher le livre "rare" à bon prix, notre reporter bénévole a omis de prendre plusieurs clichés. C'est dire la qualité des livres présentés.



## Sortie écologique le 26 avril 2014.

Avant l'arrivée des touristes les bénévoles de l'association, soucieux de leur environnement et de la beauté du village, se sont donnés rendez-vous pour nettoyer les abords des routes et des parkings. Ils ont arpenté les divers endroits du village et ont rapporté de nombreux sacs de débris laissés dans la nature par nos compatriotes négligents. Merci aux petites mains de l'association qui ont été aidés aussi par des Baudinardais qui ont souhaité rester anonymes.



## Rallye pédestre le 25 juin 2014.

Pour éviter le mauvais temps du 15 juin, l'association a reporté le rallye pédestre au 22 juin. De nombreux "amis", masochistes certainement, ont accepté avec bonne humeur de répondre aux questionnaires ardues de "notre" Claude. Certains ont même profité du lieu de rendez-vous du midi pour batifoler sur le parcours de santé tout près.



## Soirée d'été le 12 juillet 2014.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, l'Association a organisé une soirée festive sur le thème, cette année, de l'Asie. Les bénévoles se sont démenés comme par magie pour concocter une soirée de qualité qui a attiré une centaine de personnes ravies de pouvoir fêter l'été. Soirée réussie, que ce soit du côté de la décoration, des tenues "asiatiques" de circonstance, mais surtout autour d'un buffet exclusivement "fait maison". L'accompagnement artistique de "notre" assistante sociale a été, comme d'habitude, de qualité. Cette soirée s'est terminée, avec regret, aux petites heures de la nuit. À l'an prochain ?





# Les Amis de la chapelle Saint-Michel de Baudinard

Cette année, la France commémore son entrée dans le premier conflit d'ampleur démesurée : la Première Guerre Mondiale.

En 1914, les parachutistes n'existaient pas encore mais les valeureux soldats qui ont combattu durant quatre années ont servi la France avec honneur.

## **Mais que signifie "servir" aujourd'hui ?**

- \* S'acquitter envers quelqu'un, une collectivité, de certaines obligations, leur consacrer pleinement son activité : bien servir sa patrie
  - \* Apporter à quelqu'un, quelque chose, son aide, son appui : servir la justice, un ami
  - \* Fournir, donner à quelqu'un ce qu'il demande : servir un client, un ami
- détaillent les dictionnaires.

Les membres de notre association, certains en retraite et âgés, ont eu à cœur de servir leur pays durant de longues années. Ils ne baissent pas la garde de nos jours car ils s'investissent en permanence dans des actions amicales et, pour certains, dans des sections d'anciens militaires. Dans ce cadre, ils organisent des manifestations, consacrent de leur temps à aider des amis en difficultés, sans jamais rien demander en retour. Comme bénévoles, ils se désintéressent des activités lucratives pour se consacrer à leurs activités amicales.

Dans leur cadre de vie, ils sont reconnus comme de vrais amis et sont, à ce titre, de véritables serviteurs locaux, après avoir été fidèles, leur vie active durant, aux valeurs de Notre République.

Dans notre association, vous trouverez accueil, compréhension, amicalité, bienveillance, soutiens moral et physique et plus "si affinités".

## ***Alors ? Toujours là ? Mais qu'attendez-vous donc pour nous rejoindre ?***

Vous serez enchanté des nouvelles relations que vous ferez au sein des groupes existants et vous serez, à votre tour, une personne ravie de rendre service.

***L'Association vous donne rendez-vous à la chapelle Saint-Michel le 29 septembre prochain.***

Le programme est en cours au moment de la parution du présent bulletin.

***Comme chaque année, un repas mémorable vous sera servi.***

***Réservez cette journée exceptionnelle dans votre agenda !***

***Le Président, Pascal PONS.***



# Les Amis de la chapelle Saint-Michel de Baudinard

## SOUVENIRS DE LA GRANDE GUERRE

F.M.

POST CARD **Carte Postale**  
*Casara Jean Roudreau* BRIEFKAART — POSTKAART  
 CARTOLINA POSTALE — ОТКРЫТОЕ ПИСЬМО —  
 Rouen 11 Mai 1915 8h matin.

Toi d'un peu plus fide les voluf; ils  
 ont dans le bas, en la finitons. on ne les  
 remanque pas tri bien. Tmpz splendides  
 les chaud aujourd' hui q' hier. Le dieu  
 venant est l'air de suite un bon cours  
 que dieu pas s' offensent repend et on  
 grand d'air sauvera à raison de France  
 le jour de la Bataille d'Orliens, le 8 Decembre  
 mon arce papa' un grande bouffeur de  
 terrain et fait nombre de pionsniers.  
 attendre le fit hebdomadaire laquelle mes  
 minutes on t'occupent. I bon que vult  
 de my heart *fr. l. l. Contrucci*

Madame  
D.  
7 avenue  
La S.  
Var -

F.M.

POST CARD **Carte P**  
*Casara Jean Roudreau* BRIEFKAART —  
 CARTOLINA POSTALE — ОТКРЫТО  
 Rouen 11 Mai 1915 8h matin.

Toi d'un peu plus fide les voluf; ils  
 ont dans le bas, en la finitons. on ne les  
 remanque pas tri bien. Tmpz splendides  
 les chaud aujourd' hui q' hier. Le dieu  
 venant est l'air de suite un bon cours  
 que dieu pas s' offensent repend et on  
 grand d'air sauvera à raison de France  
 le jour de la Bataille d'Orliens, le 8 Decembre  
 mon arce papa' un grande bouffeur de  
 terrain et fait nombre de pionsniers.  
 attendre le fit hebdomadaire laquelle mes  
 minutes on t'occupent. I bon que vult  
 de my heart *fr. l. l. Contrucci*

*Casara Jean Roudreau* BRIEFKAA  
 CARTOLINA POSTALE — OT  
 Rouen 13 Mai 1915 8h20 matin.

Suis littéralement abruti. ne fais que  
 me adiller. Ai passé la majeure partie de la  
 nuit à faire un état nominatif de la compo  
 sition. Je n'ai pu travailler du jour, le corps est  
 plus dispos. Il fait une chaleur épe avant alle  
 mes deux frs n'ont guère la rigueur de Reims  
 pour se rendre sur la frontière de France.  
 Crains-on une invasion aller aussi? Il est  
 vrai qu'ils ne peuvent devant rien. J'ai  
 envoyé à un ami aplanir mes cond' l'armes  
 pour la fête de l'Armistice. Quelle j'oti un  
 vie, d'écrit? Je pions en de meilleurs  
 jours et à la chute de ce monde terrible  
 Yours affectueux *fr. l. l. Contrucci*

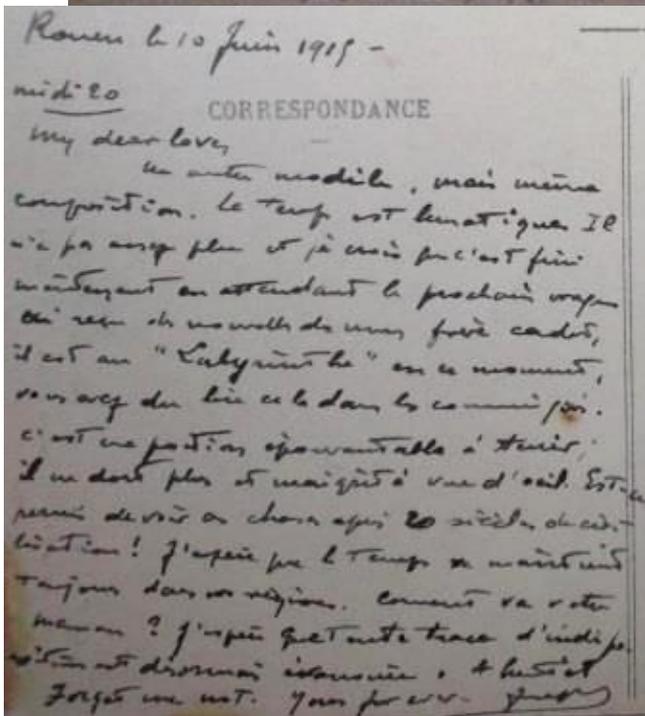
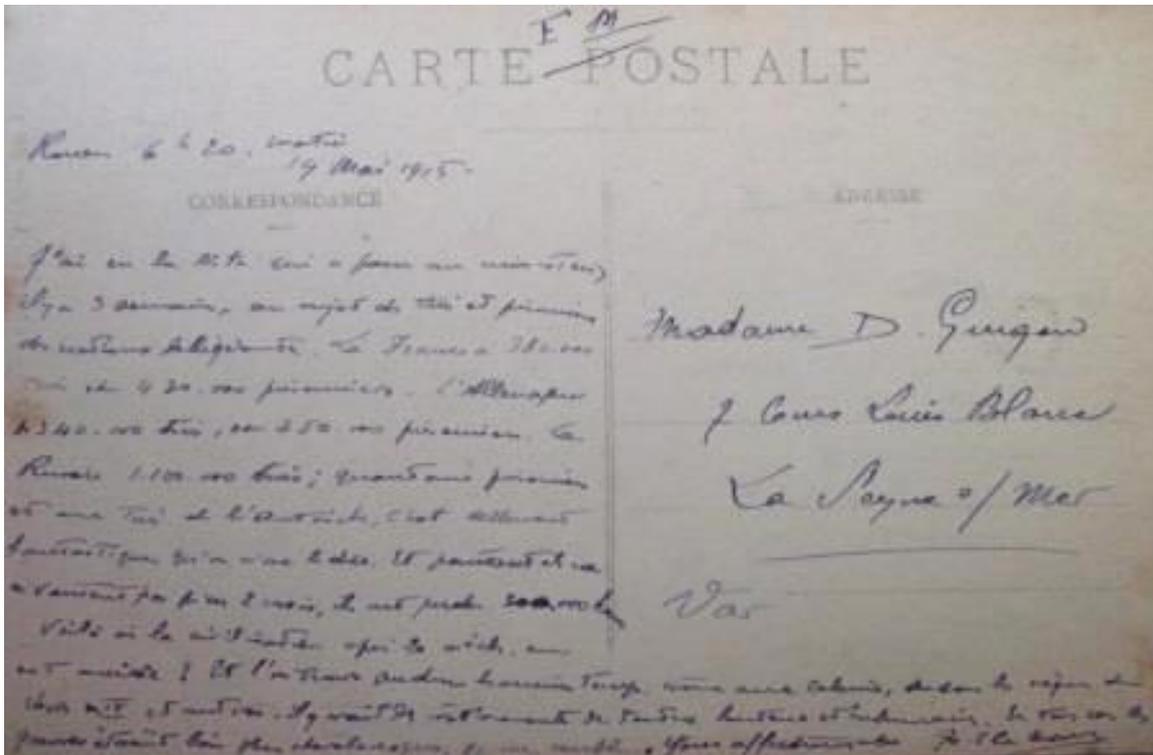
Correspondance entre un militaire et sa "marraine de guerre", grand-mère de Madame Noëlle CONTRUCCI.

FM signifie "Franchise Militaire". Le ministère de la Défense ne payant pas les frais postaux jusqu'au début des années 1990.

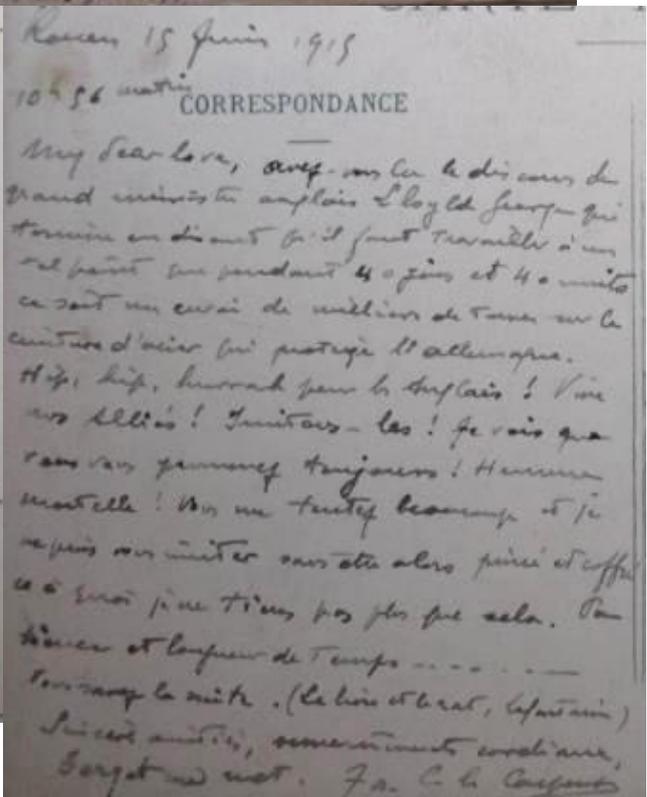


# Les Amis de la chapelle Saint-Michel de Baudinard

## SOUVENIRS DE LA GRANDE GUERRE



Correspondance entre un soldat et sa "marraine", grand-mère de Madame Noëlle CONTRUCCI.





# Les Amis de la chapelle Saint-Michel de Baudinard

## SOUVENIRS DE LA GRANDE GUERRE

Correspondance entre un soldat et sa "marraine", grand-mère de Madame Noëlle CONTRUCCI.

Rouen le 17 Juin 1915  
10<sup>h</sup> 25 matin - Correspondance

Tous les pays étrangers n'acceptent pas la correspondance au recto, se renseigner à la poste.

My darling love, votre réquiem est très agréable en ce moment, j'ai reçu de lettres un nombre de fois et de blessés sont insupportables. Le mandat Labryant he! Quelle victoire, immenses! On aura bien un peu de l'argent impôts avec vainement, on n'en fera pas ressortir les morts pour cela - je me tiens plus debout tant et fait chaud et tant je m'absentis d'un petit instant et stupides. Je serai avec vous chez moi. J'ai demandé ma correspondance de deux heures, car j'ai été absent à midi. Bonne nuit et entretenez, essayez un appartement futur. Yours forever  
from the Captivity

Rouen le 4 Août 1915 F.M.  
9<sup>h</sup> 45 matin

Carte postale  
CARTE POSTALE  
CORRESPONDANCE

Voilà, venant de moi, de vos cartes de la correspondance au recto n'est pas acceptée par tous les pays du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes amati. Je n'ai pas peur de répondre à vos premiers mots. Je comprends très bien la raison pour laquelle vous ne m'avez pas écrit. Eh! on préfère faire un pot can au lieu d'écrire! La gourmandise s'empare! Si vous m'en envoyiez encore un petit morceau! Toujours des travaux! Ma seule distraction est d'aller porter la carte au bureau de la poste vers midi, pour ne me diriger vers mon homme qui s'absent. Je repose un petit peu sans crainte de prendre un petit coup de fraîcheur. Rappellez-vous ce bon souvenir de votre marraine et entretenez, je vous aime  
Yours affectionnément  
Ariel

Rouen 4 août 1915 F.M.  
10<sup>h</sup> 45 matin

Carte postale  
CARTE POSTALE

My dear pretty,  
Cécile Caroline obichamers occu-  
pée maintenant par la 11<sup>e</sup>  
d'artillerie. Tout a fait dans la  
batterie de Rouen à 10 heures en  
télégraphie dichy-mois. Arrivez  
du nouveau de votre côté!  
J'attends avec impatience  
de vos nouvelles, sans pour-  
tant oublier que le temps  
de l'été est bien long. Je  
deviens vieux? Forcé un peu  
un peu bouffé et c'est un peu  
pour vous affectionnément.  
Ariel

Madame P. Frippe  
7 Cours Louis Blaine  
La Roche sur Yon

F.M.



# Association Sportive Baudinard 83

www.baudinard.fr, rubrique « Associations »

Activités du 1<sup>er</sup> juin 2013 au 31 mai 2014

## Composition du bureau

Président. Jean-Michel **WEILL**

Vice-président et Secrétaire général. Claude **CASTOR**

Trésorière. Annie **LOKONADIN**

Comité de direction.

Marie-Paule **DEOU**, Bernard **CHAMBRIAT**, Alan **JUPP**, Yves **MONTLUÇON**

Randonnées pédestres et balades pour tous (affiliés à la FFRP).

Jean-Michel **WEILL**, Yves **MONTLUÇON**, Alan **JUPP**

Tennis. Bernard **CHAMBRIAT**

Communication - Photos. Jean-Michel **WEILL**

Bridge. Jean-Michel **WEILL**

L'ASB83 compte 92 membres (+ 25/2013) dont 51 à la randonnée (+ 15/2013)

## Bridge

Tous les jeudis à 15h dans la maison des associations

Renseignements. Jean-Michel WEILL. 06 83 17 30 90 – [jean-michel.weill@orange.fr](mailto:jean-michel.weill@orange.fr)



# RANDONNÉE PÉDESTRE & BALADES POUR TOUS



Photos de nos sorties sur le site officiel de Baudinard-sur-Verdon - Rubrique. Actualités en images

<http://www.baudinard.fr/?nompape=albums>

Nous sommes **51 licenciés FFRP**. Durant cette période nous avons proposé 40 sorties et trois séjours + le séjour de nos hôtes d'Austwick à Baudinard.

Du 3 au 10 juin, réception des **Amis d'Austwick** (*Catherine, Pam, Joan, Pip, Frances, Angela, Bob, Mick, Roger, Alec, Michael, Alan*) avec, entre-autres, le **Sentier Martel** (avec un copieux arrosage), la **Presqu'île de Saint-Tropez**, **Les Calanques de Cassis en bateau**, **visite d'Aix-en-Provence**.

Du 12 au 17 janvier, séjour **Raquettes à Charbillac**. Belles sorties, très beau refuge. Un bémol, peu de neige. Il fallait prendre de l'altitude en voiture. Mais notre hôte et guide Bernard nous a emmenés dans des coins splendides avec des pique-niques et un barbecue mémorables.

Parmi les nouvelles sorties, nous avons été ravis par les sorties suivantes. **Cascade des Piches aux sources de la Bléone**, le **Tanneron** et la **Lame de Facibelle**, la **Glacière de Pivaut**, **Tour du Lac du Rioutard**, les **gorges du Blavet**, le **Hameau de Poil** et le **Sentier du Bastidon**.

Du 26 juin au 3 juillet, séjour dans le **Jura à la Pesse**. Nous étions 21 et avons apprécié la généreuse cuisine de l'hôtel **Burdet**. Des balades, les unes plus belles que les autres. Un jour de pluie (seulement) que certains ont mis à profit pour visiter **Annecy**.

## Programme des séjours 2014-2015

**Les îles Port-Cros et Porquerolles** du 10 au 12 septembre 2014

Le 7 novembre. La balade du **Souvenir d'HENK** sera Le Chemin de l'Écluse à Correns

**La Toscane**, du 23 au 30 juin 2015.

# RANDONNÉES & BALADES POUR TOUS

les vendredis du 2ème semestre 2014

4 juillet. Notre-Dame sur Verdon (Baignade)

11 juillet. Autour de Bauduen (Baignade)

18 juillet. L'adret Notre-Dame

25 juillet. Les Gorges de Trévans

1 août. La Draye des Vaches (Quinson)

8 août. Le Circuit des Muletiers (Baignade)

\*11 août. Marche nocturne

*Baudinard-Trois Blasons-Lac d'Artignosc-Baudinard*

15 août. La Balade du Petit Poucet - Cotignac

22 août. Lac des Monges, Col de Clapouse, Sommet des Monges

29 août. Sentiers de Découverte de la Forêt de Fontbelle

5 sept. Courchons

\*10-12 sept. Port Cros - Porquerolles

19 sept. Mourre de Chanier (des Subis)

26 sept. Le Tour du Roc & Brandis

3 oct. La Basse d'Angles

\*10 oct. Pont-Royal Master13 de Golf (parcours ~7-8km-avec les joueurs pro)

17 oct. Les Calanques : Luminy-Sugiton-Morgiou-Sormiou-Luminy

24 oct. Le Colorado Provençal

31 oct. Le Mont Faron

7 nov. Souvenir HENK - Le Chemin de l'Écluse - Resto

14 nov. Lure et Le Contadour + Champignons

21 nov. Les Grès d'Annot - Train des Pignes

28 nov. Les Balcons du Cap Roux

5 déc. De la Séouve à Ste-Magdeleine et Promenade Verdon

12 déc. La Palière

19 déc. Chemin de Tréguier et Tour du village par la Cascade

## \* Rando et Balades pour Tous

Les dates et destinations des randonnées et balades sont susceptibles d'être, soit modifiées, soit supprimées en fonction d'éléments non prévisibles à ce jour. Chaque sortie sera précédée d'une affiche située à gauche de la Mairie (au niveau du n° 40) et d'un email détaillé.

Renseignements. 06 83 17 30 90 - [jean-michel.weill@orange.fr](mailto:jean-michel.weill@orange.fr)

<http://www.baudinard.fr/?nompge=associations>

# Tarifs 2014 - 2015

(au 1<sup>er</sup> juin 2014. Réactualisables s'il y a des modifications des prix des licences)

**Carte de membre ASB 83** = 12 euros

Obligatoire à partir de 18 ans pour tous abonnements annuels

**Bridge** = 17 EUROS. (Carte de membre ASB83 + 5 euros)

**Randonnée pédestre et balades pour tous.**

Individuel = 30 euros - Couple. 55 euros (carte de membre + licence FFRP)

Si licencié FFRP dans un autre club = 22 euros (carte de membre ASB83 + 10 euros)

**Tennis.**

Travaux en cours

## Contacts

Randonnées, balades pour tous et bridge.

Jean-Michel WEILL - 04 94 70 50 37 - [jean-michel.weill@orange.fr](mailto:jean-michel.weill@orange.fr)

Tennis.

Bernard CHAMBRIAT - 04 83 11 69 67 - [bchambronay@gmail.com](mailto:bchambronay@gmail.com)

ASB 83 - Maison des Associations - 36 Grand'rue - 83630 Baudinard sur Verdon

[www.baudinard.fr](http://www.baudinard.fr)

Rubrique Associations puis Association Sportive Baudinard 83

## PAGE PRATIQUE

**MAIRIE** 04 91 70 18 61 — Fax : 04 91 70 19 24 — [www.baudinard.fr](http://www.baudinard.fr) — [mairie@baudinard.fr](mailto:mairie@baudinard.fr)

**URGENCES** SAMU : 15 — POMPIERS : 18 — 112 (appel européen depuis un mobile)

**CENTRE ANTI POISON** MARSEILLE : 04 91 75 25 25

### SANTÉ

Médecin de garde : 15

Dentiste de garde (TOULON) : 04 98 01 62 63 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 32 37 ou [www.pharmagarde.eu](http://www.pharmagarde.eu)

Cabinets d'infirmières à Aups : 04 94 84 06 37 – 04 94 70 00 96 – 04 94 70 04 02

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel est retransmis directement sur le vétérinaire de garde

### MÉMO HÔPITAL

Hôpital de Draguignan, rue Montferrat : 04 94 60 50 00 – Urgences : 04 94 60 50 12

Polyclinique Notre-Dame de Draguignan : 0 826 46 45 44 (0,15 ct/mn depuis un poste fixe)

### DROGUE/ALCOOL/TABAC - INFO SERVICE

Drogues infos service 7 j/ 7 : 0 800 23 13 13 (appel gratuit d'un poste fixe)

Écoute Cannabis : 0 811 91 20 20 (appel local d'un poste fixe)

Écoute Alcool : 0 811 91 30 30 (appel local d'un poste fixe)

Alcooliques anonymes : [www.alcooliques-anonymes-mp.org](http://www.alcooliques-anonymes-mp.org)

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800 (appel gratuit 24 h/ 24 d'un poste fixe)

Questions d'adolescents : [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

Violences conjugales info : 39 19 (appel local d'un poste fixe)

Solitud'écoute : 0 800 47 47 88 (appel gratuit d'un poste fixe)

### DIVERS

Dépannage électricité 24 h/ 24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF) à Aups : 04 98 10 22 43

ALLÔ SNCF (Infos, réservations, vente) : 08 36 35 35 35 ou [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA) : 0 821 08 09 10 ou 39 39

Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), 5 rue Racine, TOULON  
Tél. 0 825 77 88 77 ou [adil@adil83.org](mailto:adil@adil83.org)

ALLÔ TRAFIC : 08 91 67 31 01 (messages en temps réel sur l'état de la circulation, conseils de déplacements)

INFO ESCROQUERIES 0811 02 02 17 (coût d'un appel local) ou [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

INFOS TRAFIC : Flashes d'information sur l'état de la circulation. Radio Plus sur 106.8 FM

PRÉVISION MÉTÉO France : 32 50 ou [www.meteo-france.fr](http://www.meteo-france.fr)